

3.4.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

3.4.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

Les principales villes et principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après.

Évaux-les-Bains (1 433 habitants, source : INSEE, recensement de la population de 2016)

Située à environ 3 km au nord-ouest de la ZIP, la ville d'Évaux-les-Bains est l'ensemble urbain le plus important de l'aire d'étude rapprochée.

Le nom d'Évaux-les-Bains est rattaché à son passé de ville thermale, dont les premiers établissements liés à cette activité apparaissent dès l'antiquité. L'ancien établissement thermal datant de l'époque gallo-romaine est localisé dans une sorte de « faille » au nord de la ville, qui descend vers les ruisseaux de Moneix et des Bians.

La ville est située sur le replat d'un interfluve et entourée de courts vallons généralement encaissés et qui alimentent le cours de la Tardes plus au nord. Au niveau du centre ancien, le relief forme un léger

bombement. L'urbanisation la plus récente s'est essentiellement développée vers le sud, le long de la D996 et se compose principalement d'habitat individuel. La portion sud du tracé qui traverse la ville selon un axe sud-nord permet d'avoir quelques vues assez nettes en direction de la ZIP, lorsque le bâti ménage des ouvertures visuelles (Photographie 38, page 83).

Un autre secteur de visibilité est localisé au niveau de la limite sud-est, le long de la D19, de la route des Chaves et de celle du huit mai 1945. La rue du faubourg Monneix permet également des vues sur la ZIP, entrecoupées par les maisons d'habitat individuel, alignées le long de cette voie. Lorsqu'on la perçoit, celle-ci est assez présente. On note également la visibilité du parc éolien en exploitation des Chaumes depuis ces secteurs, localisé en partie dans le périmètre de la zone d'implantation potentielle. La densité du bâti dans le centre plus ancien ne permet pas de vues sur la ZIP. *Compte tenu de la concentration en éléments patrimoniaux dans la ville, de son caractère touristique et des vues possibles vers la ZIP depuis ses franges sud et sud-est, sa sensibilité vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP a été évaluée comme modérée.*

Chambon-sur-Voueize (922 habitants en 2016)

Le bourg de Chambon-sur-Voueize est localisé dans le creux de la vallée de la Tardes, au niveau de la confluence avec la Voueize, à environ 8 km au nord-ouest de la ZIP.

Depuis la partie la plus ancienne du bourg, le relief masque les vues en direction de la ZIP. Un secteur de visibilité très ponctuel a été identifié au niveau de l'entrée ouest, le long de la D915 (Photographie 39, page 84). Seule la partie haute de la ZIP sera perceptible, émergeant légèrement au-dessus des boisements couvrant les versants de la vallée de la Tardes, en covisibilité avec la silhouette du bourg et le clocher de son église. *La sensibilité du bourg vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP est considérée comme très faible.*



Photographie 38 : Évaux-les-Bains permet quelques vues assez directes vers la ZIP nord et sud, en particulier au niveau de la frange sud-est du bourg.

Marcillat-en-Combraille (929 habitants en 2016)

Le bourg est localisé au niveau de la limite est de l'AER. L'urbanisation la plus récente s'est essentiellement développée selon un axe est-ouest, le long des principales routes de desserte. On remarque également des ensembles pavillonnaires récents au niveau de la limite sud.

Depuis le bourg, les vues se concentrent essentiellement le long de la D915. Ces vues assez lointaines vers la ZIP sont entrecoupées par la trame bocagère ou les alignements d'arbres en bord de route. D'autres visibilitées ponctuelles sont également possibles depuis la rue de l'Abbé Peynot, dans le secteur sud du bourg. *La sensibilité du bourg vis-à-vis de la ZIP est très faible.*

Budelière (742 habitants)

Ce hameau est localisé en limite nord de l'AER, le long de la D993.

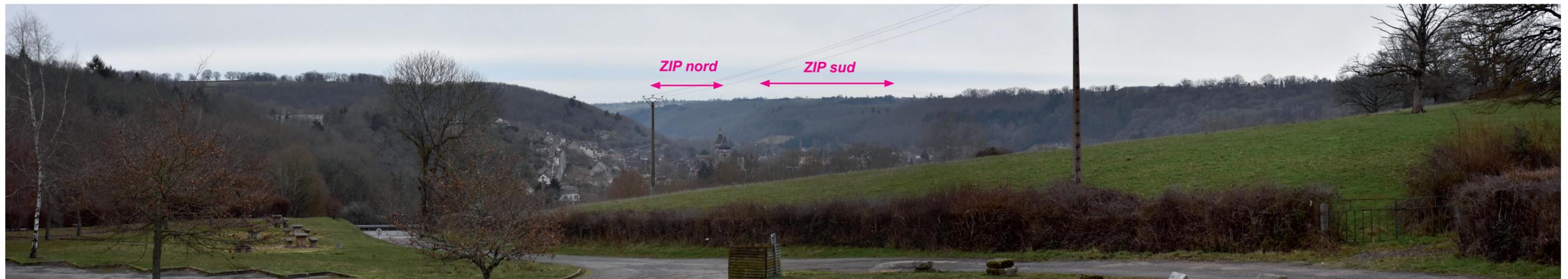
Depuis la route départementale, les vues vers la ZIP sont masquées par la trame dense du bâti.

Quelques vues lointaines sont possibles depuis la limite est du bourg, mais atténuées par la trame bocagère environnante, même si elle reste peu étoffée. *La sensibilité du hameau vis-à-vis de la ZIP est très faible.*

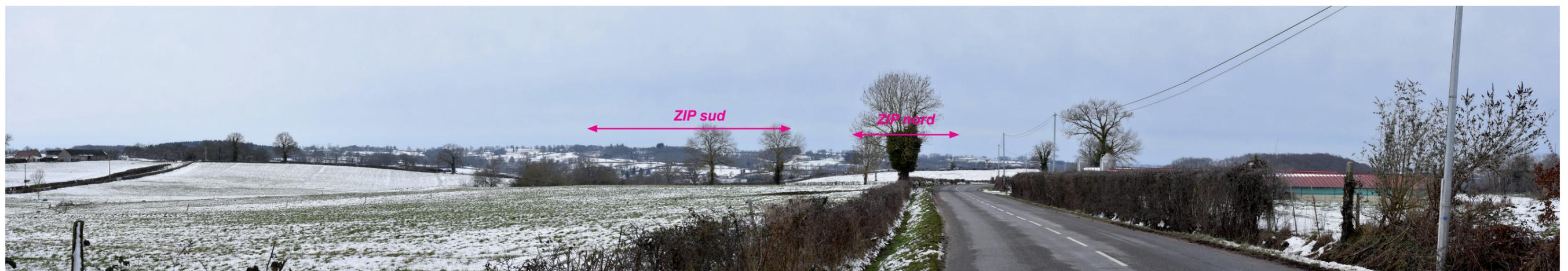
Fontanières (255 habitants)

Situé à environ 3 km au sud-est de la ZIP, ce village s'est principalement développé selon un axe sud-nord, le long de la D996.

Depuis le centre bourg, les vues vers la ZIP sont généralement masquées par la trame du bâti. Des vues ponctuelles sont possibles, à travers les espacements du bâti. D'autres visibilitées ont été identifiées depuis la limite sud du bourg. Enfin, la frange est permet également de percevoir la ZIP, même si ces visibilitées restent largement atténuées par la présence de la trame bocagère et de boisements plus ponctuels. Au nord, passé le cimetière, les vues sont alors plus franches, mais toujours atténuées par la végétation arborée et arbustive environnante. *La sensibilité du bourg vis-à-vis de la ZIP est très faible.*



Photographie 39 : La vue identifiée en limite ouest de Chambon-sur-Voueize, au niveau de l'aire de repos, fait partie des rares secteurs où le bourg apparaît en covisibilité avec la ZIP.



Photographie 40 : Vue en direction de la ZIP nord et sud depuis la sortie ouest du bourg de Marcillat-en-Combraille.

3.4.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La cCarte 20 donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

La D996, du sud vers le nord de l'AER

Cette route départementale permet de joindre le bourg d'Auzances (sud de l'AEE) à celui d'Évaux-les-Bains. Elle continue ensuite vers le nord sur quelques kilomètres en rejoignant Budelière.

Le long de la D996, la trame bocagère est relativement disséminée, offrant des panoramas assez larges en direction de l'est et du nord (Photographie 41, page 85). En l'absence de végétation bordant la route, on perçoit alors assez nettement la ZIP qui émerge au-dessus des collines plus lointaines. Dans la partie sud du tracé, les vues vers la ZIP sont estompées par de légers mouvements du relief, recouverts de quelques boisements. Passé Fontanières, les visibilitées sont plus directes. La trame bocagère apparaît sous forme de reliquats de haies et d'arbres isolés. La route parcourt un versant de vallée à la faible pente, ouverte en direction de l'est. Le tracé de la départementale offre donc de larges vues panoramiques en direction de la ZIP. Ce même itinéraire permet de distinguer le parc éolien des Chaumes actuellement en activité, qui suit un alignement régulier depuis ce point de vue. Lorsque le tracé de la D996 passe au plus proche de la ZIP, cette dernière reste à bonne distance limitant sa prégnance dans le paysage.

Lors de la traversée d'Évaux-les-Bains, les vues sont plus discontinues. Néanmoins, lorsque la route côtoie certains espaces ouverts, les vues sur la ZIP sont assez franches. La grande place, située à proximité

du stade, permet des vues panoramiques vers la ZIP. Dans le reste du bourg d'Évaux-les-Bains, les vues sont masquées par la trame du bâti. La ZIP est ensuite légèrement perceptible à proximité du cimetière. Seule la partie haute émerge au-dessus de la trame bâtie et des boisements.

Enfin, le tronçon nord du tracé de la D996 côtoie la vallée encaissée et sinueuse de la Tardes, les visibilitées vers la ZIP sont alors masquées par le relief de la vallée. Cependant, passé le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer, le tracé ouvre des vues larges vers la ZIP, du fait de la raréfaction de la trame bocagère.

*La sensibilité de la route D996 vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP est **modérée**.*

La D19 depuis la limite ouest de l'AER vers la vallée du Cher

Cette route entre par la limite ouest de l'AER pour se diriger d'abord vers Évaux-les-Bains. Cette route suit une ligne de crête d'un interfluve entre la vallée de la Méouse à l'ouest et celui du Chat-Cros à l'est. Cette situation permet d'avoir quelques vues lointaines depuis ses abords.

Lorsque la trame bocagère se fait plus lâche, comme aux abords de Savignat, les vues vers la ZIP sont assez directes. Quelques vues panoramiques sont également possibles à proximité du hameau de la Prugne. La route traverse ensuite le relief encaissé et boisé de la vallée du Chat-Cros, masquant les visibilitées vers la ZIP.

Passé Évaux-les-Bains, le tracé de la D19 permet des vues assez larges en l'absence de végétation. Les alignements d'arbres en bord de route atténuent sensiblement les visibilitées mais permettent cependant de discerner la ZIP. Le reste du tracé de la D19 est localisé dans le périmètre de l'AEI.

*Malgré l'identification de ces visibilitées le long du tracé, la sensibilité de la D19 vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP reste **faible** car ces vues sont relativement éloignées et généralement estompées par la trame bocagère.*



Photographie 41 : Le tracé de la D996 offre de larges vues panoramiques en direction de la ZIP nord et sud, qui s'observe distinctement dans le paysage.

La D227, localisée dans le quart sud-est de l'AER

Cette route permet de joindre les bourgs de Saint-Hilaire et de Château-sur-Cher. Dans la portion de tracé localisée la plus à l'est, les visibilitées vers la ZIP sont largement atténuées par le relief et la trame bocagère, même éparse. Un principal tronçon de visibilité a été identifié. Il est localisé à proximité du hameau de Mamboux. Les visibilitées vers la ZIP sont alors assez nettes sur un tronçon de quelques centaines de mètres, en partie atténuées par la trame bocagère. *La sensibilité de cette route est très faible.*

La D915, localisée dans le quart nord-est de l'AER

Depuis Marcillat-en-Combraille, la D915 suit la vallée de la Tartasse, croise le bourg de Chambonchard, dans le périmètre de l'AER puis rejoint ensuite la ville d'Évaux-les-Bains.

Au niveau de la sortie ouest de Marcillat-en-Combraille, les vues vers la ZIP sont assez nettes, légèrement atténuées par la trame bocagère éparse ainsi que par quelques boisements plus lointains. Dans le secteur de la vallée de la Tartasse, les vues sont masquées par le relief encaissé et la végétation couvrant les versants. Quelques vues sont possibles à proximité du château de la Monterolle. Enfin la portion de route localisée dans le faubourg de Monneix permet des vues vers la ZIP, entrecoupées par la trame du bâti composée de maisons d'habitation individuelles.

La majeure partie du tracé de la D915 n'offrant pas de vues directes sur la ZIP, sa sensibilité vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP est considérée comme faible.

La D50 prolongée par la D20, au nord de l'AER

Depuis Évaux-les-Bains, la D50 permet de rejoindre Montluçon, au nord de l'AER.

Dans la partie la plus au nord, les visibilitées sont masquées par le relief et la trame bocagère. Les vues

sur la ZIP concernent essentiellement un tronçon de route localisé à proximité du hameau de Sellat. Le tracé plonge ensuite dans la vallée du Cher masquant les vues vers la ZIP. Un secteur de visibilité assez important est ensuite identifié le long de la D20, au niveau du lieu-dit les Mazarets, au croisement avec le GR463. Ces visibilitées restent ponctuelles le long du tracé et la distance séparant la route de la ZIP réduit sa prégnance dans le champs visuel. *La sensibilité de la D5/D20 vis-à-vis de la ZIP est faible.*

La D993, en limite nord-ouest de l'AER

Dans le périmètre de l'AER, cette portion de route relie les bourgs de Budelière et de Chambon-sur-Voueize. Cette portion d'interfluve entre le ruisseau de la Budelière au nord et la vallée de la Tardes au sud ouvre des vues assez larges vers le sud-est et donc vers la ZIP. La trame bocagère est cependant plus dense dans ce secteur, ce qui atténue les perceptions de la ZIP depuis la route.

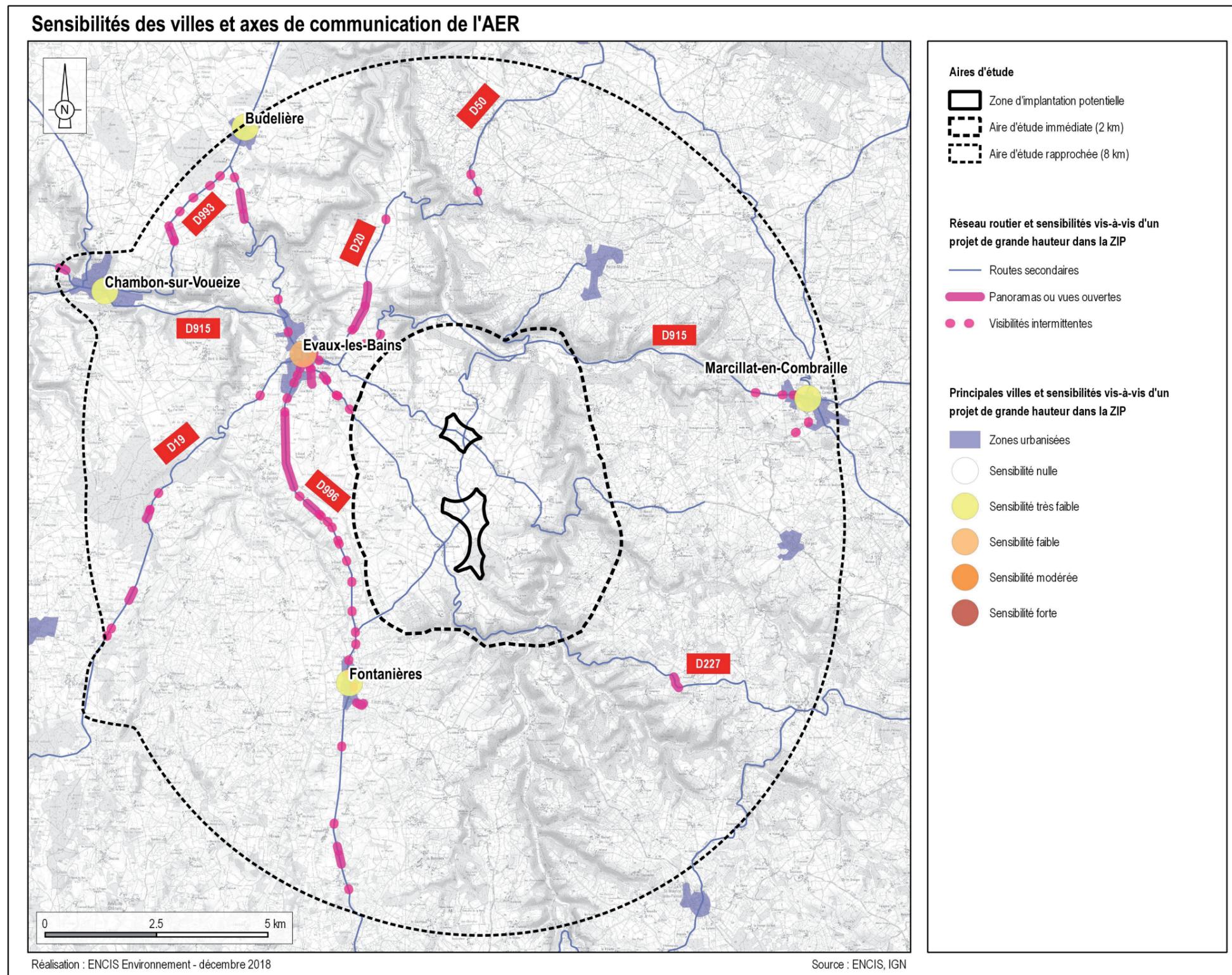
La sensibilité de la D993 vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP est faible.

La D915, au nord-ouest de l'AER

La majeure partie de la D915 suit le cours de la Tardes, dans le creux de la vallée. Dans ce secteur, le tracé de la route ne permet pas de percevoir la ZIP du fait du relief encaissé. Dans le périmètre de l'AER, une visibilité ponctuelle a été identifiée le long de la D915, il s'agit de la limite nord-ouest de l'AER, à proximité d'une aire de repos. Ce point de vue permet de voir conjointement la partie haute de la ZIP, émergeant au-dessus des versants boisés de la vallée de la Tardes, avec la silhouette du bourg de Chambon-sur-Voueize localisé en contrebas, dans le creux de la vallée. *Cette visibilité reste très ponctuelle et la sensibilité de la route vis-à-vis de la ZIP est très faible.*



Photographie 42 : Dans le nord de l'AER, le tracé de la D20 offre une vue panoramique vers la ZIP et le parc des Chaumes, en covisibilité avec le bourg d'Évaux-les-Bains.



Carte 20 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

3.4.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.4.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 10 monuments historiques, dont six classés et quatre inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. **La majeure partie des monuments inventoriés est localisée dans la vallée de la Tardes et dans le bourg d'Evau-les-Bains.** Les édifices concernés par une protection sont essentiellement des monuments religieux : quatre églises ainsi que deux couvents ou monastères. Les autres monuments sont des ouvrages d'art (un pont roman et un viaduc), un château et les restes des thermes datant de l'époque gallo-romaine.

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

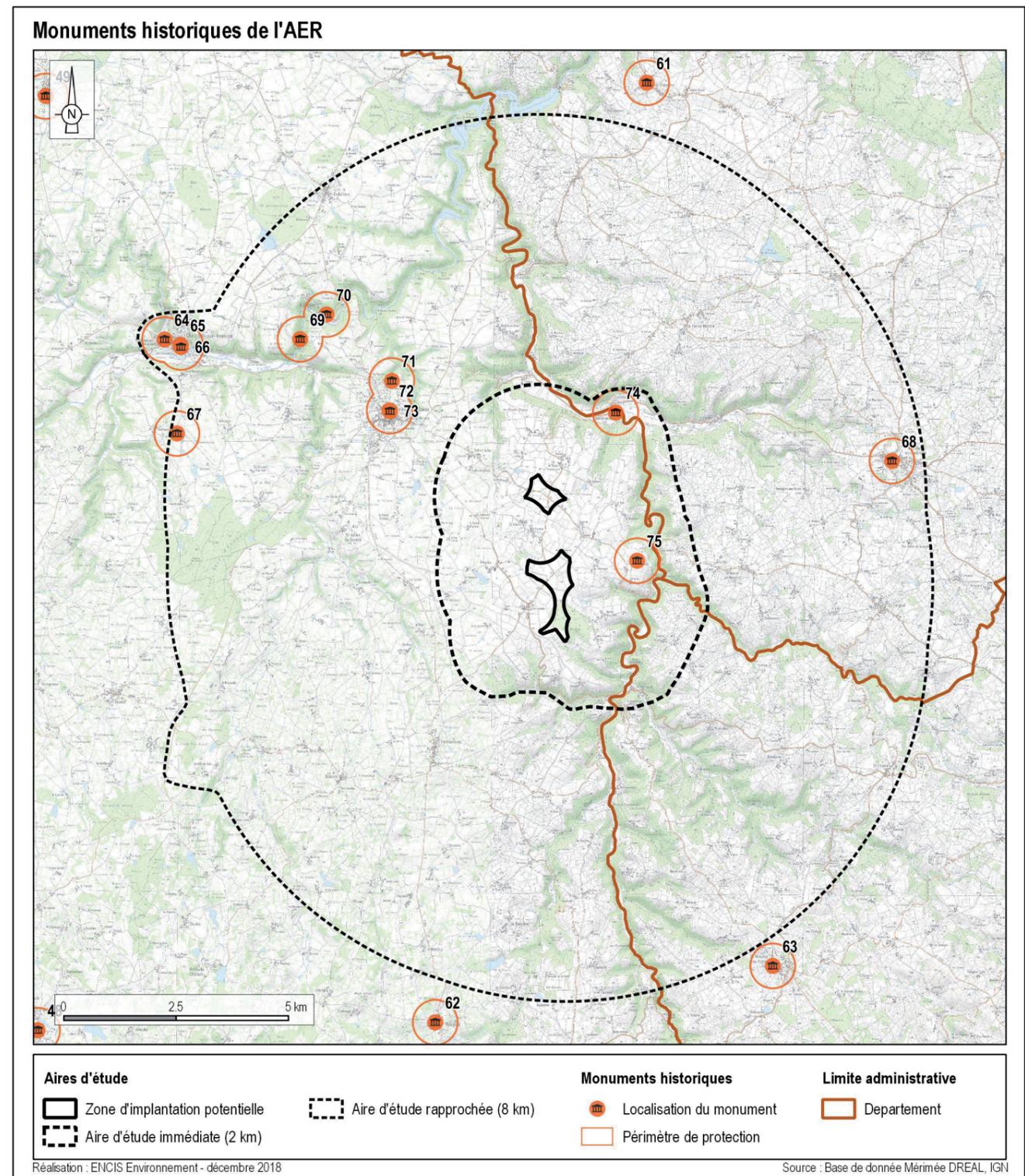
Les monuments historiques les plus reconnus et les plus emblématiques de l'aire d'étude rapprochée sont l'ancien couvent des Génofains et l'église Saint-Pierre et Saint-Paul localisé dans le bourg d'Evau-les-Bains suivi par l'abbatiale de Chambon-sur-Voueize et l'église Sainte-Valérie qui lui est rattachée.

Parmi les 10 monuments historiques, quatre présentent des enjeux forts, trois des enjeux modérés et trois des enjeux faibles.

Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

La grande majorité des monuments historiques de l'AER ne présente que des sensibilités très faibles. En effet, ils sont pour la plupart situés dans des bourgs eux-même implantés dans des secteurs au bocage plus ou moins dense. Les rideaux d'arbres filtrent les visibilitées, qui sont le plus souvent partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, localisées à la périphérie des bourgs et donc en marge des édifices protégés.

On note cependant des sensibilités évaluées comme faibles pour l'ancien couvent des Génofains et l'église Saint-Pierre et Saint-Paul localisé dans le bourg d'Evau-les-Bains, du fait de visibilitées assez nettes vers la ZIP depuis leurs périmètres de protection.



Carte 21 : Monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.